

Un léger frémissement !

LES CHEQUES SYNDICAUX ADMR SONT PROROGES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2013.

La délégation CGT était accompagnée de Dominique DIDIER, membre du bureau de la Fédération du personnel des organismes sociaux.

L'application de la représentativité au niveau de la branche a rebattu les cartes.

L'UNSA n'est plus représentative.

La CFDT se retrouve très isolée et maintenant seule signataire de la CCB.

Les autres syndicats (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC) restent solidaires et dans l'opposition.

Lors de cette commission paritaire mixte, les points abordés étaient les suivants :

- ACCORDS RELATIF A LA PENIBILITE ET AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX,
- DIALOGUE SOCIAL,
- FRAIS PROFESSIONNELS,
- SECURISATION DE L'EMPLOI (ANI),
- CONTRAT DE GENERATION,
- ETUDE DES SYSTEMES DE REMUNERATION.

Pénibilité et risques psycho-sociaux

Ces deux accords sont soumis à signature par les employeurs.

Pour la CGT ces accords vidés de leur sens, n'offrent rien sur le côté préventif des risques et rien sur la réparation des dommages subis. En effet, la prise en compte des risques psycho-sociaux et de la pénibilité ne peut passer que par l'amélioration des conditions de travail des salariés.

La CFDT souhaite signer le jour même les deux avenants, malgré le constat partagé de la faiblesse des textes présentés.

DIALOGUE SOCIAL

Les employeurs au vu de la représentativité et de la disparition de l'UNSA à la table des négociations proposent d'augmenter la dotation des organisations syndicales. Après un bref calcul, il apparaît qu'ils ont la volonté de ne laisser que les miettes aux salariés et s'octroyer la plus grosse part de l'enveloppe.

Une fois de plus les employeurs de la branche ont donné l'exemple de leur manque de transparence dans la gestion des fonds d'aide au paritarisme.

Frais professionnels

Depuis longtemps la CGT demande la prise en compte de tous les frais engagés par les salariés : frais liés au transport, frais de communication, frais de repas de midi lorsque le salarié reste à la disposition de l'employeur, les parkings, etc...

Après une très longue consultation de leurs réseaux respectifs, les employeurs de la branche ne sont toujours pas en mesure d'établir une photographie des pratiques dans leurs associations et de faire des propositions aux organisations syndicales.

Pour la CGT, au vu de la consultation des bases courant 2012, les salariés sont en demande de voir au plus vite aboutir un avenant pour sortir enfin de conditions de travail très dégradées.

Avis partagé par les syndicats non-signataires de la CCB.

Sécurisation de l'emploi

Anticipant sur l'application de la règle des 24 heures hebdomadaires imposée par l'ANI (RAPPEL LA CGT N'A PAS SIGNE) , les employeurs ont déjà demandé des dérogations au ministère du travail afin de minimiser les contraintes pour leurs associations. Par cette demande les employeurs de la branche reconnaissent que le temps partiel subit sert de «barrière d'ajustement » aux contrats de travail des salariés.

Au vu de l'étude du cabinet « gestes » (étude demandée par l'observatoire de la branche)

- 58 % des salariés en catégorie A ont en moyenne un contrat hebdomadaire de 20 h.
- 67 % des salariées en catégorie B ont en moyenne un contrat hebdomadaire de 23 h.
- 75 % des salariés en catégorie C ont en moyenne un contrat hebdomadaire de 26 h.
- 60 % des salariés de la branche sont en dessous du minimum de l'accord National Interprofessionnel de sécurisation de l'emploi.

Contrat de génération

Cette mesure mise en place par le gouvernement actuel, impacterait la branche, 50 % des salariés de la branche ont plus de 45 ans et sont donc susceptibles d'entrer dans ce dispositif.

Pour la CGT, l'effet d'aubaine (charges sociales prises en charge par l'Etat) avec l'embauche de jeunes salariés ne peut masquer le manque d'attrait de la branche et le turn-over très important dû essentiellement à des salaires très bas et des conditions de travail très difficiles.

CONSTAT : jackpot pour les employeurs. Effectivement ces contrats sont pris en charge à 75 % par l'Etat et 25 % par les Conseils Généraux, ce qui fait un total de **0 euros** pour les employeurs.

N'oublions pas que les heures APA du Conseil Général ou ARS (Agence Régionale de Santé) pour les services de soins sont également de l'argent public.

Inacceptable quand on sait le refus du ministère et des employeurs d'augmenter la valeur du point gelée depuis 5 ans, ainsi que l'indemnité kilométrique.

Etude des systèmes de rémunération

Le cabinet AON-HEWITT a été mandaté par la branche pour élaborer une étude sur le système de rémunération actuel, ce dernier ayant montré ses limites.

- Immersion des premières grilles de salaires A et B à la suite de l'augmentation du SMIG, tassement des grilles.
- Grilles basées sur les diplômes.
- La grille B est une grille de «passage», mais utilisée par les employeurs pour ne pas qualifier les salariés (Titre assistante de vie).

La proposition employeur serait d'opter pour des CRITERES CLASSANTS qui permettent l'augmentation artificielle des premières grilles de rémunération au détriment de l'ancienneté.

Pour la CGT sans augmentation conséquente de l'enveloppe dédiée aux salaires, la négociation concernant ce sujet s'avèrerait avortée à l'avance.

Les employeurs «bottent en touche» en prétextant que l'intégralité des études, initiées par la branche, n'a pas encore abouti. Seuls les résultats croisés de ces différentes études peuvent donner «une feuille de route» pour les négociations ultérieures.

POUR LA CGT LE FINANCEMENT DE LA BRANCHE DE L'AIDE ET DU MAINTTIEN A DOMICILE EST AU COEUR D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE. NOS METIERS SONT DU SERVICE PUBLIC ET DOIVENT FAIRE PARTIE INTEGRANTE DE LA BRANCHE DE SECURITE SOCIALE.

**STOP AUX TEMPS PARTIELS IMPOSES,
AUX MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL,
A LA NON REVALORISATION DES SALAIRES ET DES KMS,
ETC...**

INSCRIVEZ -VOUS EN MASSE DANS LES ACTIONS DE LA RENTREE EN DIRECTION DES MINISTERES ET DES EMPLOYEURS POUR FAIRE BOUGER LES CURSEURS.

MONTRONS-LEUR QUE NOUS SOMMES EN FORCE AVEC NOS NEGOCIATRICES CGT.

**Pour imposer nos solutions,
le 17 septembre,
tous déterminés,
tous mobilisés !**